

1/M1-RA1/4.3

DEPARTEMENT DE L'AUDE

**Commune de
VILLEGLY-EN-
MINERVOIS**

1ère procédure d'évolution (conjointe)

**1ère MODIFICATION
1ère RÉVISION ALLÉGÉE**

Approuvées le

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT

Liste des emplacements réservés

COMMUNE DE VILLEGLY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie approchée
1	Elargissement du chemin des vases	Commune	220 m ²
2	Création d'une amorce de voie	Commune	700 m ²
3	Elargissement du chemin de Peyre Fiche	Commune	350 m ²
4	Création d'un accès piéton	Commune	150 m ²
5	Stationnement – Jardin public	Commune	2400 m ²
6	Création d'une aire de stationnement	Commune	360 m ²
7	Elargissement du chemin de St-Martin	Commune	220 m ²
8	Le Parazols – Elargissement de chemin	Commune	350 m ²
9	Elargissement du chemin de l'Auzy	Commune	1100 m ²
10	Création d'un accès de sauvegarde et de secours	Commune	230 m ²
11	"Crouzet" : élargissement de chemin	Commune	120 m ²
12	Aménagement du ruisseau des Morts	Commune	3250 m ²
13	Elargissement de la route de Bagnoles (Emprise finale de la voie = 15 m)	Commune	